



RÉUNION ORDINAIRE du Conseil du Village de Brome, tenue en personne le lundi 6 mars 2023 à 19 h 00, à laquelle étaient présents Mesdames les conseillères Pat Panasuk et Lisa Bélanger et Messieurs les conseillers Larry Royea, Wesley Patch, Michael Allnutt et Christopher Whitehead. Tous les membres dudit conseil formant un quorum sous la présidence du maire William Miller conformément aux dispositions du Code municipal.

Le directrice générale et greffière-trésorière Gail Côté était présente.

Les citoyens ont la possibilité d'assister à la réunion et de poser des questions.

Il y avait 10 personnes dans l'assistance.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
 2. Approbation et adoption du procès-verbal de la réunion du 6 février 2023
 3. Questions découlant du dernier procès-verbal
 - 3.1 Rapport de permis émis – janvier 2023
 4. Rapport de l'inspecteur municipal et des routes :
 - 4.1 Sur les permis
 - 4.2 Sur les conditions des routes
 5. Première période de questions
 6. Rapports des élus
 7. Administration générale
- Correspondance :
- 7.1 Lettre de Brome Public Building
- Administration
- 7.2 Aide financière pour des projets locaux de vitalisation Volet 4 du Fonds régions et ruralité
 - 7.3 Adjudication contrat d'entretien estival 2023
 - 7.4 Mandate la firme Gestim Inc pour refonte le plan et des règlements d'urbanisme
 - 7.5 Mandate la firme Gestim Inc de préparer un règlement régissant la démolition d'immeubles
 - 7.6 Radiation – Comptes en souffrance irrécouvrables
8. Administration financière
- 8.1 Comptes à payer
 - 8.2 Comptes payer
9. Autres affaires
- 9.1 Comité de démolition (3 membres du conseil)
10. Deuxième période de questions
11. Ajournement de la réunion

La réunion est ouverte à 19 h 00

1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution 2023-180

Proposé par Larry Royea
Appuyé par Christopher Whitehead
IL EST RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour soit et soit approuvé.

ADOPTÉ

APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 FÉVRIER 2023
Résolution 2023-181

Proposé par Christopher Whitehead
Appuyé par Pat Panasuk
ET RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la réunion du 6 février 2023 soit et est par la présente approuvé avec les modifications suivantes :

- Point 7.2 - modifier " Que la municipalité paie les primes pour l'année de couverture ainsi que toutes les primes et ajustements de primes pour chaque année subséquente " PAR " Que la municipalité paie les primes pour l'année de couverture ainsi que toutes les primes et ajustements de primes pour chaque année subséquente. Le coût mensuel total (taxes comprises) pour la municipalité sera de 278,80 \$.
- Point 8 - correction - Le montant du prélèvement automatique pour Axion devrait être de 304,20 \$ au lieu de 114,92 \$. Le montant de 304,20 \$ se compose de 114,92 \$ pour la nouvelle installation au 345 Stagecoach et de 189,28 \$ pour les frais mensuels de téléphone, de fax et d'Internet.

ADOPTÉ

QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

3.1 Aucun permis n'a été délivré en janvier 2023.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET DES ROUTES

4.1 Sur les permis délivrés

- 5 permis ont été délivrés en février 2023 pour une valeur totale de 45 000\$ et des revenus de 110\$

4.2 Conditions sur des routes

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- Une question est posée au sujet de la génératrice qui se trouve au Brome Public Building. Le maire indique qu'il a été débranché par l'électricien et qu'on attend maintenant que le réservoir de propane soit enlevé par Propane Action.

6
RAPPORT DES ÉLUS

- Il faudrait mettre des drapeaux sur le chemin Stagecoach car le printemps commence à poser des problèmes.
- Inquiétude au sujet de l'Entente de la Ville de Sutton, car nous sommes facturés plus fréquemment.
- Le maire a assisté à la réunion mensuelle de la MRC, rien de spécial n'a été discuté.

7
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CORRESPONDANCE

7.1 La municipalité a reçu une lettre de Brome Public Building concernant le non-renouvellement du bail.

Proposé par Christopher Whitehead
Appuyé par Larry Royea
ET RÉSOLU QUE :

La municipalité du Village de Brome émettra un paiement à Brome Public Building au montant de mille cinq cent soixante-quinze dollars pour le loyer de janvier, février et mars 2023. Il s'agit du dernier paiement.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION

7.2
AIDE FINANCIÈRE POUR DES PROJETS LOCAUX DE VITALISATION VOLET 4 DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ
Résolution 2023-182

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Brome a pris connaissance des critères d'admissibilité au programme d'Aide financière pour des projets locaux de vitalisation du volet 4 du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Brome désire présenter un projet dans le cadre du programme d'aide financière;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par Lisa Belanger
Appuyé par Wesley Patch
ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le dépôt du projet dans le cadre du programme d'Aide financière pour des projets locaux de vitalisation du volet 4 du Fonds régions et ruralité;

QUE le conseil municipal s'engage à participer au projet et à assumer une partie des coûts;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à signer tout document en lien avec cette demande d'aide financière.

ADOPTÉ

7.3
ADJUDICATION CONTRAT D'ENTRETIEN ESTIVAL 2023
Résolution 2023-183

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission de M. Jean Benoit pour l'entretien estival du parc municipal et des ponts municipaux ;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par Christopher Whitehead

Appuyé par Wesley Patch

ET RÉSOLU

- D'adjuger le contrat d'entretien d'été à M. Jean Benoit au prix de 3 535,00 \$;
- D'autoriser le directeur général à retenir les services de M. Benoit pour diverses tâches notamment reliées au service de la voirie municipale à un taux horaire de 35 \$ l'heure en plus des frais reliés à la machinerie utilisée, s'il y a lieu, ainsi qu'à signer tout document à cet effet ;
- De financer cette dépense, à même le fonds général de la municipalité.

ADOPTÉ

7.4
MANDATE LA FIRME GESTIM INC POUR LA REFORTE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME
Résolution 2023-184

CONSIDÉRANT que le conseil désire réviser ses outils de planification et d'aménagement du territoire;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par Lisa Belanger

Appuyé par Larry Royea

ET RÉSOLU :

De mandater la firme Gestim Inc. pour la refonte du plan et des règlements d'urbanisme.

ADOPTÉ

7.5
MANDATE LA FIRME GESTIM INC DE PRÉPARER UN RÈGLEMENT RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES
Résolution 2023-185

ATTENDU QUE le pouvoir habilitant pour l'adoption d'un règlement régissant la démolition d'immeubles se trouve aux articles 148.0.1 à 148.0.26 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. a -19.1);

ATTENDU QUE la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives adoptées le 25 mars 2021 apporte plusieurs changements au milieu municipal, notamment en ce qui a trait au contrôle des démolitions, à la protection du patrimoine immobilier et aux régimes d'entretien des bâtiments;

ATTENDU les objectifs de la Loi sur le patrimoine culturel visant à favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel, reflet de l'identité d'une société, dans l'intérêt public et dans une perspective de développement durable ;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire réglementer la démolition d'immeubles sur le territoire de la municipalité du Village de Brome;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par Michael Allnutt

Appuyé par Larry Royea

ET RÉSOLU à l'unanimité du conseil

ADOPTÉ

7.6
RADIATION – COMPTES EN SOUFFRANCE IRRÉCOUVRABLES
Résolution 2023-186

CONSIDÉRANT que cinq comptes de taxes municipales sont en arrérages et ne peuvent être recouvrés;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par Pat Panasuk

Appuyé par Wesley Patch

ET RÉSOLU QUE

-D'autoriser la directrice générale à radier les comptes en souffrance irrécouvrables selon la liste datée du 28 février 2023 au montant de 375,22\$ et à radier les intérêts calculés sur ces comptes.

ADOPTÉ

8
ADMINISTRATION FINANCIÈRE

8.1
COMPTES À PAYER
FÉVRIER 2023
Résolution 2023-187

Proposé par Christopher Whitehead

Appuyé par Larry Royea

ET RÉSOLU QUE :

Le paiement de comptes créditeurs pour un montant de 37 762,51\$ soit et est par la présente approuvé.

Supplier	Description	Amount
Jean Benoit	Installation de panneaux de signalisation, nettoyage de drains et livraison bacs	210,00
CC Électrique Inc	Débranchement du générateur à l'édifice Brome Public Building	465,65
Enviro Connexions	Recyclage des traitements - février	181,78
FNX	Étude du sol – projet réparation chemin Jackson	5 461,31
FQM Assurances Inc	Renouvellement assurance (20-03-23 au 20-03-24)	5 210,20
FQM	Adhesion pour 2023	1 223,83
Gestim	Inspection municipale du 22 janvier au 18 février	2 062,48
Home Hardware	Bacs	332,79
Infotech	Taxation 2023	1 562,19
Martech	Panneaux routiers, poteaux et numéros civiques	1 631,85
Migué Fournier	Certificat de localisation et plan topographique (322 Stagecoach)	2 644,43
MRC Brome Missisquoi	Quote part 2023 (1er versement)	15 673,00
Municonseil Avocats	Honoraires professionnels	232,83
Papeterie Cowansville	Fournitures de bureau	105,46
RIGMRBM	Mise en décharge et traitement du compost	764,71
TOTAL		37 762,51\$

8.2
COMPTES PAYER
FÉVRIER 2023
Resolution 2023-188

Supplier	Description	Amount
Côté Gail	Remboursement de la facture Postes Canada (timbres)	251,10
BCAS	Loyer et nettoyage pour le mois de février	718,59
Ent Raymond Cherrier	Collecte et transport des ordures, du recyclage et du compost	4 623,80
Fonds Excellence Massey Vanier(Davignon)	Contribution aux bourses d'études	300,00
Massey Vanier Scholarship Fund	Contribution aux bourse d'études	300,00
Rémunération mensuelle des élus	Rémunération de février	2 039,61
Rémunération mensuelle de la Directrice générale	Salaires de février	3 211,47
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		11 444,57\$

Supplier	Description (Prélèvements automatiques)	Amount
Axion	Téléphone, fax et internet	189,28
BMO Mastercard	Abonnement & frais mensuel Microsoft / abonnement annuel logiciel traduction / renouvellement site web	346,55
Hydro Québec	Éclairage des rues	151,55
Hydro Québec	Électricité du parc	191,34
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		878,72\$

ADOPTÉ

9
AUTRES AFFAIRES

9.1

- Un comité devra être sélectionné pour le nouveau règlement sur la démolition des propriétés

10
DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

- Quelqu'un demande ce que veut dire CCU. Le maire explique qu'il s'agit d'un Comité Consultatif d'Urbanisme.
- On se demande pourquoi il y a autant d'appels au 911 qu'avant.
- Quelqu'un mentionne que même s'il y a un panneau "Camions interdits" sur Warehill, il y a encore beaucoup de camions qui ne suivent pas les règles.

11
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
Résolution 2023-189

Proposé par Wesley Patch
Appuyé par Lisa Belanger
ET RÉSOLU QUE :

La séance soit levée à 19h52

William Miller
Maire

Gail Côté
Directrice générale et greffière-trésorière